



**N°33**  
**30/10/2018**



#### Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Poitou-Charentes**  
[khalid.koubaiti@fredonpc.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredonpc.fr)

#### Animateurs délégués

**Céréales à paille et Maïs**  
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**  
[t.deschamps@arvalis.fr](mailto:t.deschamps@arvalis.fr)

#### Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale**  
**de ce bulletin autorisée.**  
**Reproduction partielle**  
**autorisée avec la mention**  
**« extrait du bulletin de santé**  
**du végétal Nouvelle-Aquitaine**  
**Grandes cultures N°30**  
**du 30/10/2018 »**



## Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stade** : 2 à 10 feuilles (12 - 19).
- **Grosses altises** : larves présentes, mais infestation faible.
- **Puceron vert du pêcher** : toujours présent.
- **Charançons du bourgeon terminal** : quelques captures. Ne pas confondre avec le charançon gallicole.

### Céréales à paille

- **Stade** : semis en cours à 2 feuilles (12).
- **Limaces** : activité faible, mais en progression, à surveiller.
- **Pucerons** : le risque est encore faible. Surveillez les parcelles levées.
- **Cicadelles** : Pas de risque pour le moment.

*Nota* : le stade BBCH est entre parenthèses.

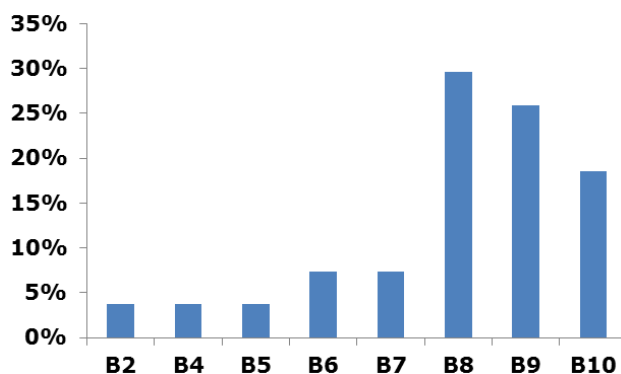
Nombre de parcelles	Colza	Blé tendre	Orge hiver
Créées	53	38	16
Observées	27	15	5



## • Stade phénologique et état de la culture

Pour les 27 parcelles observées cette semaine, les stades relevés varient de B2 à B10 (12 à 19). Les stades B8 à B10 (18 à 19) représentent 74% des parcelles du réseau et sont donc sortis de la période de risque de nombreux ravageurs d'automne. Ce constat ne reflète cependant pas les colzas de Poitou-Charentes car ces parcelles correspondent aux levées les plus précoces lors de la mise en place du réseau.

Hors réseau BSV, les colzas sont généralement plus tardifs, hétérogènes avec des pertes significatives en surface foliaire. Certains colzas pourraient être détruits et remplacés au printemps.



Le retour des pluies de ces derniers jours vont permettre aux colzas tardifs de rattraper leur retard de développement.

## • Altises d'hiver

### **Adultes de grosses altises**

Bien que les températures soient nettement plus basses que celles de la semaine dernière, l'activité des grosses altises est toujours enregistrée dans les pièges enterrés mais de façon moins importante que les 2 précédentes semaines.

Les piqûres d'altises et les pertes en surfaces foliaires sont toujours notées dans la majorité des parcelles mais 93 % des parcelles du réseau ont dépassé le stade B4 (14).

**Rappel :** La gestion du risque altises se fait par l'observation de dégâts sur les feuilles de colza. La prise de décision ne repose ni sur le nombre des captures en cuvette ni sur la durée des piégeages.

La détection des grosses altises adultes en cuvette permet de repérer leur date d'arrivée puis de simuler leurs dates de ponte et de stades larvaires.

### **Larves de grosses altises**

À partir des prélèvements réalisés la semaine dernière sur 20 parcelles, les observations de berlèses montrent la présence des larves dans 12 parcelles à des intensités généralement en dessous d'une larve par plante. Le stade le plus avancé observé dans les berlèses en Vienne est L2.

Les dissections des plantes réalisées dans les 14 parcelles montrent des fréquences de plantes infestées généralement faibles dans 7 parcelles (variable de 0 à 50 % de plantes avec larve).

Le modèle de simulation des stades larvaires de Terres Inovia permet de décrire le développement des stades larvaires à partir de la première activité des adultes (piégeage) dans la parcelle de colza.

Aujourd'hui, si on considère un début d'activité des grosses altises au 26 septembre sur la région (date des premières captures dans le réseau), les premières larves peuvent être visibles.

Le modèle ci-dessous fonctionne sur la base de données réelles mises à jour le 27/10/2018. Au-delà de cette date, les valeurs normales sont utilisées.

## Stations

## Dates de pontes et éclosions larvaires selon la date de début d'activité des adultes

	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
<b>Niort</b>	26/09	29/09/2018	14/10/2018	19/10/2018	01/11/2018
	01/10	05/10/2018	20/10/2018	02/11/2018	09/11/2018
	05/10	09/10/2018	24/10/2018	04/11/2018	26/11/2018
	10/10	13/10/2018	03/11/2018	23/11/2018	10/01/2019
	15/10	19/10/2018	11/12/2018	27/01/2019	04/03/2019
<b>Magneraud</b>	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
	26/09	29/09/2018	14/10/2018	20/10/2018	02/11/2018
	01/10	05/10/2018	20/10/2018	03/11/2018	14/11/2018
	05/10	09/10/2018	25/10/2018	07/11/2018	26/11/2018
	10/10	13/10/2018	06/11/2018	26/11/2018	03/01/2019
<b>Poitiers Biard</b>	15/10	19/10/2018	10/12/2018	20/01/2019	25/02/2019
	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
	26/09	29/09/2018	15/10/2018	21/10/2018	01/11/2018
	01/10	06/10/2018	20/10/2018	05/11/2018	23/11/2018
	05/10	09/10/2018	25/10/2018	14/11/2018	02/01/2019
<b>Angoulême</b>	10/10	13/10/2018	11/11/2018	27/12/2018	18/02/2019
	15/10	19/10/2018	17/01/2019	06/03/2019	25/03/2019
	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
	26/09	29/09/2018	14/10/2018	19/10/2018	31/10/2018
	01/10	06/10/2018	19/10/2018	01/11/2018	09/11/2018
	05/10	09/10/2018	23/10/2018	02/11/2018	22/11/2018
	10/10	13/10/2018	01/11/2018	21/11/2018	04/01/2019
	15/10	19/10/2018	01/12/2018	11/01/2019	18/02/2019

**Période de risque pour les adultes** : de la levée au stade 3 feuilles (09 - 13).

**Seuil indicatif du risque pour les adultes** : 8 pieds sur 10 portant des morsures dans un premier temps et 25% de la surface foliaire détruite.

**Remarque** : en cas de **levée tardive** (après le 1<sup>er</sup> octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et la culture ne pourra pas compenser les pertes massives. Le **seuil indicatif du risque peut être abaissé à 3 plantes sur 10** avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

**Période de risque pour les larves** : depuis le stade B5-B6 (15-16), jusqu'à la sortie de l'hiver.

**Seuil indicatif du risque pour les larves** : selon la technique employée.

- **Par dissection** : 7 pieds sur 10 portant au moins une galerie par la technique de dissection.
- **Par la technique Berlèse** : 60 larves pour 20 plantes.

## Évaluation du risque

**Risque lié aux morsures des adultes : il est devenu globalement faible** car la majorité des parcelles ont dépassé le stade B4 (14), ce risque est à considérer uniquement pour les petits colzas de moins de 4 feuilles.

**Risque lié aux larves de grosses altises : il est faible à modéré** selon l'état des peuplements des colzas.

Avec moins d'une larve par plante, l'infestation par les larves est faible pour le moment (moins d'une larve par plante). Les berlèses réalisées la semaine dernière mettent en évidence les 1ères pontes correspondant au début d'activité de reproductions des altises. Les pontes vont se poursuivre pour les femelles adultes qui sont devenues maintenant importantes dans certaines parcelles.

Il convient de vérifier les populations larvaires présentes dans les plantes dans les prochains jours. Réaliser un Berlèse de préférence avant le 13 novembre (cf. ci-dessous).

### Technique inspirée de la méthode « Berlèse » :

- Prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet,
- Eliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes,
- Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) contenant de préférence un mélange eau + alcool modifié (50/50) (sinon que de l'eau),
- Disposer dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes,
- Les larves présentes se retrouvent dans la solution dans un délai maximum d'une semaine.



La méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises mais peut confirmer la présence des larves et leur nombre. En cas d'absence de larves lors de ce premier bilan, une vérification ultérieure en cours d'hiver sera nécessaire.

De nombreuses larves de diptères peu nuisibles aux colzas peuvent être également observées dans les berlèses. Attention aux confusions dans les comptages.

Larve de grosse altise au stade L1

A droite : larve de diptère

Larves de grosse altise dans le même pétiole dont une au stade L1 et une à L3

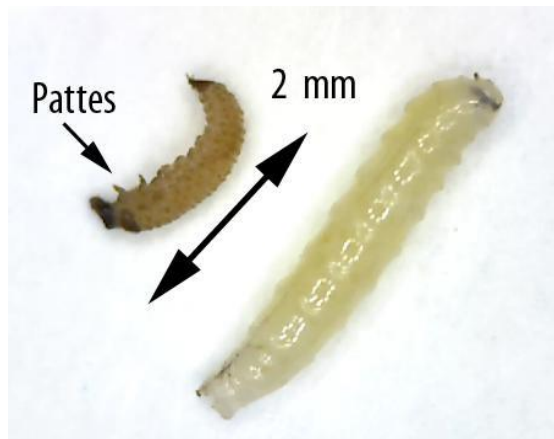


Photo : TerresInovia

Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête brun foncé bien développée, et une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure.

Elles possèdent donc deux extrémités brunes.

Les 3 paires de pattes thoraciques et les deux extrémités brunes sont caractéristiques de la larve d'altise et permettent de la différencier de celles des charançons, sans patte et avec uniquement la tête brune. Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

Pour plus d'information sur la méthode Berlèse, activer le lien suivant : [Mode opératoire détaillé sur la méthode Berlèse.](#)

## • Puceron vert du pêcher

Il est observé à des taux d'attaques variables de 10 à 80 % dans 6 parcelles dont une est encore à un stade sensible B4 (14).

De fortes attaques de **puceron cendré** sont signalées dans quelques situations dans la Vienne (Quinçay et Béruges). Bien que les attaques fortes de ce puceron puissent provoquer le dépérissement des plantes, la nuisibilité directe de ce ravageur est considérée généralement faible à l'automne.

**Période de risque** : de la levée au stade 6 feuilles (09 - 16). La nuisibilité est due au prélèvement de sève et/ou aux transmissions de viroses.

**Seuil indicatif du risque** : 20% de plantes porteuses.

### Évaluation du risque

Le **risque est modéré à faible**. Même si les populations restent contenues dans de nombreuses situations qui ont généralement dépassées B6 (16), il faut rester vigilant car certains colzas n'ont pas 6 feuilles et sont donc sensibles.

**Rappel** : Le risque puceron vert du pêcher est lié à sa capacité à transmettre des viroses au colza. Cependant, le contexte est particulier pour cette campagne vis-à-vis de ce ravageur car sa résistance aux produits de la famille des pyrèthroïdes et au pyrimicarbe ainsi que l'arrêt des néonicotinoïdes n'offrent plus de solution disponible à ce jour pour la gestion du risque. Pour en savoir plus :

<http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/ravageurs/insectes/insectes-automne/pucerons/>



## • Charançons du bourgeon terminal

Il est piégé dans 4 parcelles parmi les 26 parcelles de cette semaine. Sa présence est notée surtout en Vienne (Curzay-sur-Vonne, Ayrion, Vouillé) et en Charente (Maine-de-Boixe).

Contrairement au charançon gallicole, le charançon du bourgeon terminal peut être responsable de dégâts localement importants dans certaines situations. Il convient d'éviter la confusion possible avec le charançon gallicole.

**Période de risque** : du développement des premières larves au décollement du bourgeon terminal.

**Seuil indicatif du risque** : il n'y a pas de seuil quantitatif pour ce ravageur. Mais, étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque qui sera plus important sur des colzas à faible développement et croissance.

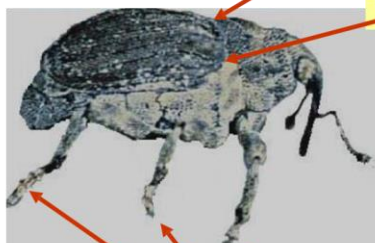
BSA Poitou-Charentes

Charançon Gallicole et Charançon du Bourgeon Terminal à ne pas confondre

Face dorsale assez granuleuse  
Inter-stries élytrales larges  
Pilosité dorsale très clairsemée

Tache dorsale  
Pas de tache .....blanchâtre

Corps noir et brillant  
Pilosité courte et clairsemée



Tache Latérale (thoraco-élytrale)  
Blanchâtre ..... Rousse



Charançon Gallicole  
C. pleurostigma

Terres Inovia

Noires ..... Extrémités des pattes (tarses) ..... Rousses

Charançon du  
Bourgeon Terminal  
C. piciparsis

### Évaluation du risque :

Le risque est à considérer dans les parcelles où ce charançon a été piégé. **Cependant, le risque de dégâts est moins important pour les colzas les plus développés.**

**Attention** ce charançon n'est pas forcément présent dans toutes les localités. Il convient de surveiller chaque parcelle avant la prise de décision.

Selon les conditions climatiques à venir, le vol pourrait s'intensifier dans les zones habituellement concernées. Pour bien évaluer le risque, **il est important de suivre le piégeage** de ce ravageur (par des cuvettes jaunes à hauteur de végétation) **et de ne pas le confondre avec le charançon gallicole.**

# Céréales à paille

Les parcelles du réseau sont en majorité en cours de levée, la plus précoce est au stade 1 F(11).

En Poitou-Charentes (hors réseau), de nombreux semis ont été réalisés durant les deux semaines précédentes et ont été interrompus par les dernières pluies. Ces dernières seront favorables pour une levée rapide et homogène. Les parcelles les plus avancées en Poitou-Charentes sont à 2-3 feuilles (12-13).

## • Limaces

Aucune attaque n'est recensée pour le moment. Le réseau « CIBLAGE anti-limace » signale des niveaux de population faibles en général (< 4 limaces /m<sup>2</sup>), une seule parcelle (Messemé en Vienne) sur les 12 parcelles en Poitou-Charentes est à un niveau de population modéré (10 à 14 limaces/m<sup>2</sup>).

L'indice de risque annuel du modèle climatique « LIMACE », pour les différentes stations météo de la région (ci-dessous NIORT SOUCHE), est à un niveau de risque faible. Il a augmenté par rapport à la semaine dernière mais reste situé à un niveau proche des années de référence les plus basses (2016 et 2011).

**Période de risque :** de la levée à 3F (13).

**Seuil indicatif de risque :** selon les facteurs de risque, les limaces ont besoin d'humidité et d'abris. Les attaques explosives ont lieu en période douce et humide dans des conditions de :

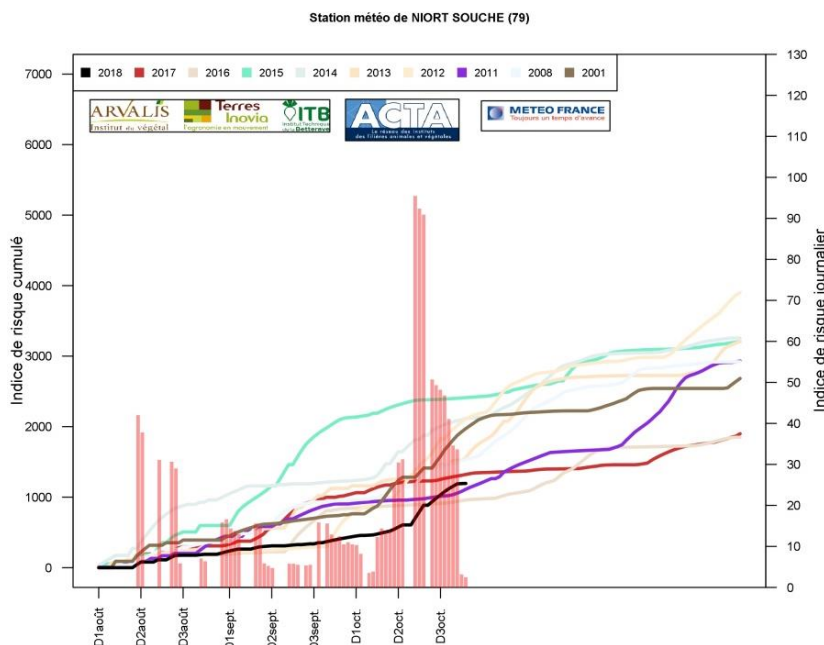
- **Climat :** pluvieux et doux avant le semis et à la levée.
- **Type et travail du sol :** les limaces s'abritent et se déplacent dans les infractuosités du sol. Les sols argileux, motteux, soufflés, leur fournissent des abris ; la conservation de la matière organique en surface (préparation simplifiée) leur est favorable. Dans les sols sableux, les limaces sont rares.
- **Rotation à base de colza, céréales et fourrages :** offrant nourriture et abri en continu, sont favorables aux limaces ; le colza est le précédent le plus à risque.
- **Interculture :** les repousses, les adventices, une culture intermédiaire, procurent aux limaces humidité et nourriture.

### **Evaluation du risque :**

Le **risque reste faible** cette semaine mais tend à augmenter légèrement grâce aux précipitations. Restez vigilants en poursuivant l'observation des parcelles, en priorité les parcelles les plus motteuses ou riches en matière organique en surface. La douceur et les précipitations annoncées sont favorables à l'activité des limaces mais la sécheresse de l'été a considérablement réduit les populations. Privilégiez donc le piégeage, décisif dans l'évaluation du risque de vos parcelles.

Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque et les stratégies de lutte intégrée :

- [Note BSV nationale](#)
- [Fiche Arvalis sur les limaces](#)

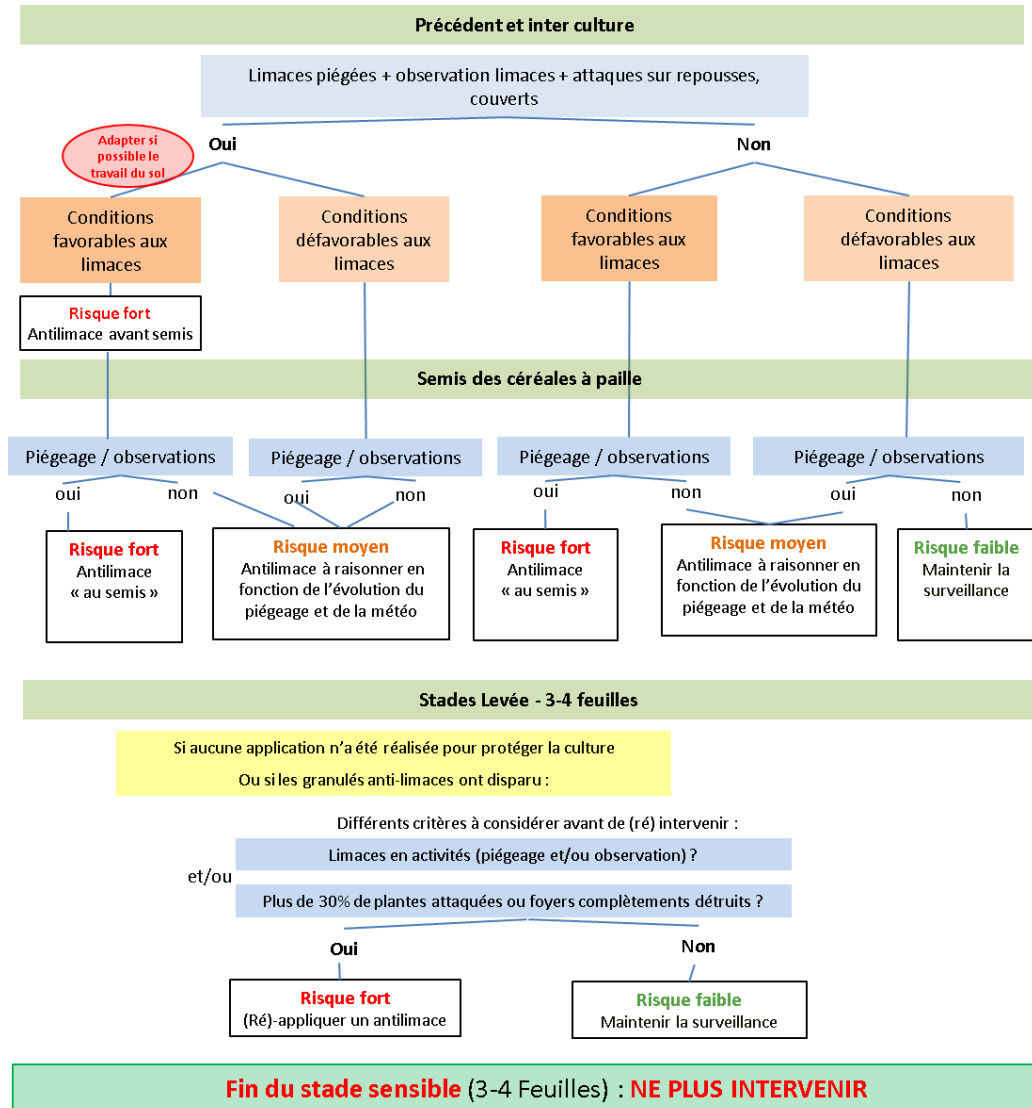


L'axe des abscisses comporte une année découpée en décennies, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base

## Rappels sur l'utilisation de l'arbre de décision :

La grille ci-dessous permet d'évaluer le risque limaces avant le semis, au semis et entre la levée et le stade 3 feuilles, par le biais d'observations de dégâts ou de piégeages réalisés sur le précédent ou à l'interculture, puis sur la culture en cours.

Le piégeage est à effectuer en condition d'activité de limaces (sol humide) et ne doit pas être réalisé après une préparation de sol. Quatre pièges au minimum sont à disposer sur la parcelle et à positionner à au moins une dizaine de mètres les uns des autres et de la bordure. La pose des pièges préalablement humidifiés se fait préférentiellement le soir. Les relevés sont à effectuer le lendemain matin à la fraîche. Il est inutile d'ajouter des granulés anti-limaces sous les pièges. Avant chaque nouvelle estimation, il est indispensable de décaler les pièges de quelques mètres et de les ré-humidifier.

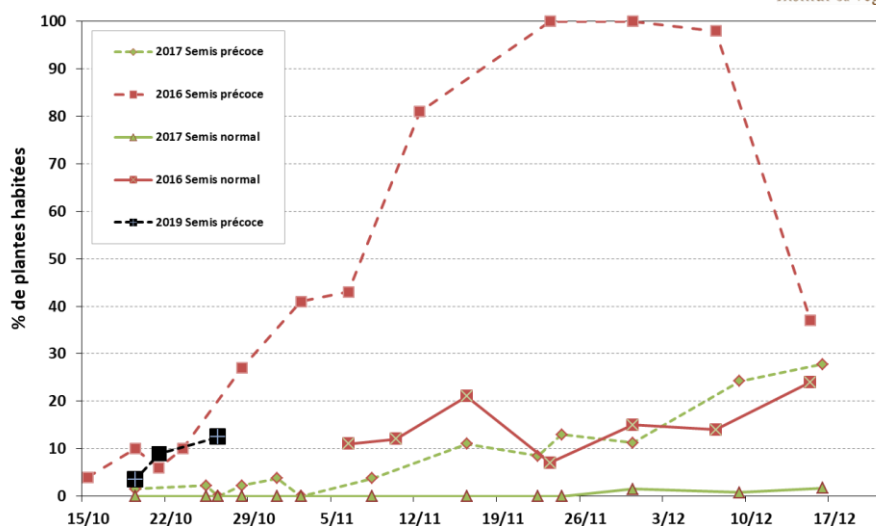


## • Pucerons

Pour le moment, les pucerons sont encore peu observés dans le réseau. Une parcelle d'orge et une parcelle de blé sont touchées par la présence de pucerons sans que le seuil ne soit atteint (fréquence de 8 et 2 % de plantes porteuses). Le seuil n'est donc pas atteint sur ces parcelles.

Afin de démontrer l'effet de la date de semis sur les pucerons et le risque virose, un dispositif de comparaison de différentes dates de semis d'une même variété d'orge a été mis en place par Arvalis, dans un essai à 3 répétitions sur le site du Magneraud. La variété Etincel a été semée le 9 octobre pour le semis précoce et le second semis à la date recommandée a été semé le 25 octobre. Le semis du 9 octobre n'est pas recommandé car il expose l'orge à un risque accru en bioagresseurs (piétin échaudage, pression graminées, pucerons, ...). C'est donc dans un cadre pédagogique qu'il a été mis en place.

Les premières observations de comptage pucerons réalisées sur des plantes non protégées figurent dans le graphique ci-dessous (courbe noire).



La courbe rouge représente les observations de l'année à risque le plus fort (récolte 2016) et la courbe verte l'année 2017 où le risque a été très faible en semis à date recommandée. La courbe noire représente le semis précoce de 2018. Le seuil indicatif de risque a été atteint cette semaine dès le stade 1 F (11) pour ce semis (12% de plantes porteuses d'au moins un puceron).

**Période de risque :** En cours ; à partir de la levée.

**Seuil indicatif du risque :** 10% de plantes porteuses d'au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours.

#### **Evaluation du risque :**

Peu de pucerons sont observés pour le moment dans notre réseau (parcelles non levées). De plus, les conditions climatiques n'ont pas été favorables pour une évaluation optimale du risque. Les précipitations annoncées et la chute des températures sont peu favorables au vol des pucerons et donc à la colonisation de nouvelles parcelles.

- Pour les parcelles qui viennent de lever, **le risque est faible.**
- Pour les parcelles levées depuis plus de 10 jours, la colonisation par les pucerons a été possible. Surveiller vos parcelles.

**Restez vigilant en poursuivant l'observation sur le terrain dès la levée des céréales et en suivant les prévisions météorologiques.**

Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque liés aux pucerons, veuillez consulter les fiches ci-dessous.

- Insectes vecteurs de viroses sur céréales : A surveiller de près à l'automne : [Fiche BSV « Viroses » à consulter sur le site de la Chambre régionale d'agriculture.](#)
- [Fiche Arvalis sur la JNO](#)



## • Cicadelles

*Psammotettix alienus* appartient à la famille des *Cicadellidae*. Il s'agit d'un insecte de 3,6 à 4,4 mm de long, de couleur rousse, caractérisé par son aptitude à effectuer des sauts. Il est reconnaissable aussi par une tâche triangulaire blanche sur le dos et des yeux rouges. Largement présent en Poitou-Charentes, cet insecte est vecteur de la maladie des pieds chétifs qui est responsable de dégâts très localisés et exceptionnels dans notre région. Attention, tout ce qui saute ne peut être attribué à *P. alienus* ; les cicadelles « vertes », très souvent observées, ne sont pas vectrices de cette virose.



Pour le moment, aucune cicadelle n'a été observée dans notre réseau.

**Période de risque :** En cours ; de la levée à 3 feuilles.

**Seuil indicatif du risque :** 30 captures par semaine par piège jaune englué.

### Evaluation du risque :

**Le risque est faible** pour l'instant. Surveillez prioritairement les parcelles des secteurs habituellement concernés par des attaques de cicadelles. Poursuivez l'observation jusqu'au stade 3F (13).

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Agriculteurs, Agri Distri Services, CA 17, CA79, CA86, CAP F

aye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de juillers, Ets Lamy, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia, Terrena Innovation.

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*